

ÉTIQUETAGE**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTÉRIEUR****Boîte de 16 ou 80 gélules****1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

Antirobe 300 mg, gélules

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES*Formula: Clindamycini hydrochloridum (= clindamycinum 300 mg)***3. TAILLE DE L'EMBALLAGE**

16 ou 80 gélules

4. ESPÈCES CIBLES

Chiens

5. INDICATIONS

-

6. VOIES D'ADMINISTRATION

Orale

7. TEMPS D'ATTENTE

-

8. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

A conserver en dessous de 25°C.

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Zoetis Belgium

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE-V266804

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

Blister (16 ou 80 gélules)

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

Antirobe 300 mg

2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

Clindamycinum 300 mg

3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}